

2019-3943  
2019-09-12

## VITAC INSECTIFUGE

### BOUILLIE SOUS PRESSION DOMESTIQUE

Repousse les moustiques (maringouins), les mouches noires (simulies), les mouches à chevreuil (chrysops, taons), les mouches piquantes des étables, les tiques, les brûlots et les aoûtats (rougets).

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : DEET plus toluamides apparentés actifs 25 %

NO. D'HOM. 33545 LOI P.A.

DANGER



EXTRÊMEMENT    EXPLOSIF INFLAMMABLE

Vitac Pharmaceutique Canada Inc  
531, Boul. des Prairies  
Édifice 12, bureau 035  
Laval, (Québec) H7V 1B7  
1 514-545-4412

[Adultes jusqu'à 6 heures] [non parfumé]

2 x 100 – 600g  
3 x 100 – 600g  
4 x 100 – 600g  
5 x 100 – 600g  
6 x 100 – 600g

Copie alternative de marketing

- Défense maximale
- Emballage multiple Défense maximale
- Emballage multiple insectifuge Défense maximale
- Trousse Défense maximale
- Trousse insectifuge Défense maximale
- Emballage insectifuge Défense maximale
- Emballage double Défense maximale
- Emballage double insectifuge Défense maximale
- Emballage double Défense maximale
- Emballage triple Défense maximale
- Emballage de quatre Défense maximale
- Emballage de cinq Défense maximale
- Emballage de six Défense maximale
- Insectifuge paquet double
- Insectifuge paquet triple
- Insectifuge paquet de quatre
- Insectifuge paquet de cinq
- Insectifuge paquet de six
- Emballage multiple insectifuge [marque]
- Trousse insectifuge [marque]
- Emballage double insectifuge [marque]
- Emballage double insectifuge [marque]
- Emballage triple insectifuge [marque]
- Emballage de quatre insectifuges [marque]
- Emballage de cinq insectifuges [marque]
- Emballage de six insectifuges [marque]
- Contient deux sous pression insectifuges [marque]
- Contient trois sous pression insectifuges [marque]
- Contient quatre sous pression insectifuges [marque]
- Contient cinq sous pression insectifuges [marque]
- Contient six sous pression insectifuges [marque]

**MODE D'EMPLOI :** Repousse les moustiques (maringouins) pendant 6 heures. Repousse également les mouches noires (simulies), les brûlots, les mouches à chevreuil (chrysops, taons) les mouches piquantes des étables, les tiques, les aoûtats (rougets). Appliquer en petite quantité, mais non sous les vêtements et seulement si nécessaire. Appliquer de nouveau après 6 heures si nécessaire. Tenir la canette en position verticale et vaporiser les vêtements et la peau à l'exception du visage **POUR APPLIQUER SUR LE VISAGE :** Pulvériser sur les mains et appliquer en évitant les yeux et la bouche. Ne pas pulvériser dans des espaces clos.

**PRÉCAUTIONS :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. CONTENU SOUS PRESSION. Ne pas

placer dans l'eau chaude, près des radiateurs, poêles ou autre source de chaleur. Ne pas percer ou jeter le contenant au feu ni conserver à une température de plus de 50°C. Ne pas utiliser près d'une flamme vive, d'étincelles ou en fumant. Ne pas contaminer la nourriture, les ustensiles et les cours d'eau. Éviter tout contact avec les yeux et la bouche. Ne pas employer chez les enfants âgés de moins de 12 ans. ÉVITER tout contact avec le plastique et les tissus tels que l'acétate, le rayonne et le dynel. Peut endommager les finis des meubles, plastiques et surfaces peintes.

**PREMIERS SOINS :**

**EN CAS D'INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Traiter selon les symptômes. Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

**ÉLIMINATION :** Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour éliminer toute pression et jeter dans les ordures ménagères.